

# **ACADEMIE REGION MARTINIQUE – RECTORAT DEC3**

## **INFORMATION**

### **A L'ATTENTION DES CANDIDATS DE LA SESSION 2022**

#### **INSCRIPTIONS GERES SUR INSCRINET**

#### **POUR LE DEPOT DES PIECES JUSTIFICATIVES**

### **NOTE 1**

Mesdames, Messieurs,

A l'issue de votre inscription au(x) concours de la session 2022 sur **INSCRINET** et dans le cadre de la COVID 19, vous aurez à transmettre à la Direction des Examens et Concours (DEC3) des pièces justificatives par l'intermédiaire **d'une boîte fonctionnelle** (qui sera mise à disposition prochainement dans une nouvelle note) **uniquement pour les concours qui sont gérés dans INSCRINET**.

#### **1- Liste des pièces numérisées à fournir pour les concours externes :**

- ✓ La copie de la fiche récapitulative de votre inscription (à défaut, indiquer votre concours, la discipline et vos coordonnées )
- ✓ Le dernier diplôme obtenu (master, attestations M1 ou M2 ou autres titres )
- ✓ La carte d'identité couleur ou du passeport
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme par les mères ou pères de famille (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur) etc

#### **2- Liste des pièces numérisées à fournir pour les concours internes :**

- ✓ La copie de la fiche récapitulative de votre inscription (à défaut, indiquer votre concours, la discipline et vos coordonnées)
- ✓ Le diplôme ou l'attestation requis pour concourir
- ✓ La carte d'identité couleur ou du passeport
- ✓ L'état de services visé par le chef d'établissement et validé par le service des Personnels de l'académie
- ✓ L'arrêté de nomination en qualité d'agent titulaire pour les candidats fonctionnaires ne relevant pas du ministère de l'éducation nationale *ou occupant déjà un poste de titulaire dans une autre académie*
- ✓ L'arrêté indiquant votre dernier échelon
- ✓ Les photocopies du contrat ou de l'agrément, du contrat de travail (pour l'enseignement privé et les contractuels)
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme par les mères ou pères de famille (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur) etc.

**Il est important pour la DEC3 de recevoir vos pièces dans les délais afin de prévoir l'organisation des concours dans les meilleures conditions sanitaires. La Note 2 précisera les adresses mails et les dates de dépôt**